

Image not found or type unknown



Est-il possible de réclamer à son ex des frais de notaire

Par **jojo96**, le **10/05/2015** à **15:38**

Bonjour,

Mon ami a acheté une maison avec son ex (en concubinage).

C'est lui qui avait payé la totalité des frais de notaire lors de l'achat.

Peut-il lors de la vente de la maison récupérer cette somme ? Doit-elle lui rembourser ?

Merci par avance pour vos réponses.

Bien cordialement.